Camus éditorialiste : journalisme critique et morale en politique

Autor(en): **Cerny, Céline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **- (2000)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-870216

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CAMUS ÉDITORIALISTE : JOURNALISME CRITIQUE ET MORALE EN POLITIQUE[1]

Albert Camus rédige pour le journal *Combat*, à la Libération, un certain nombre d'éditoriaux intéressants tant historiquement que par les qualités de l'écriture et de l'éthique qu'ils manifestent. L'étude de deux de ces éditoriaux de novembre et décembre 1944 est menée selon une méthode qui associe connaissances rhétoriques, linguistiques et historiques.

1. Contexte et méthode d'analyse

1.1. Albert Camus et le journal Combat

Albert Camus se considérait comme un écrivain et comme un artiste, mais il refusait l'étiquette de philosophe, disant qu'il pensait plus par images que par concepts et qu'il était incapable de « raisonner au-delà d'une expérience vécue ». Ce refus de l'abstraction et de la théorie se retrouve dans son engagement journalistique. De 1938, avec *Alger Républicain*, à 1955, où il écrit dans *L'Express*, Camus fera du journalisme une forme d'expression directe, devenant selon ses propres mots un « historien du moment » (Lenzini 1995 : 25). Entre deux, il s'engage dans la Résistance en écrivant dans *Combat* et devient rédacteur en chef du journal à la Libération. Son expérience de la misère n'est pas étrangère à ses engagements, de même que la passion qu'il poursuit pour la justice et la liberté.

---

1. Cet article est une version abrégée d'un mémoire de licence de linguistique française sous la direction de J.-M. Adam : « Camus éditorialiste : "une pureté maintenue dans l'action"», juillet 2000.

Pour Camus, si l'artiste peut choisir de rester en dehors de la marche du monde, le citoyen ne le peut pas. En se mobilisant, Camus n'en demeure pas moins écrivain et les idées qu'il transmet par l'intermédiaire des journaux restent bien proches de celles que l'on peut trouver dans son œuvre. Pour lui, « l'action politique et la création sont les deux faces d'une même révolte contre les désordres du monde », (1965 : 404) et « par sa fonction même, l'artiste est le témoin de la liberté » (1965 : 405). Ainsi, l'essayiste, dramaturge et romancier conjugue-t-il son œuvre de fiction avec des textes courts, en prise directe avec l'actualité, visant la défense de la justice à travers une écriture honnête et rigoureuse qu'il nomme le « journalisme critique » (1965 : 265).

Parmi l'ensemble de l'œuvre journalistique de cet écrivain engagé, nous avons choisi de nous pencher sur deux éditoriaux parus dans *Combat*, après la Libération de Paris, à l'automne 1944. Ces articles, ayant pour but de positionner le journal face aux troubles et aux changements qui caractérisent cette période et la nouvelle presse libérée, sont des textes de nature politique. Le 19 août, alors que la Libération est imminente, des décisions sont prises concernant les journaux clandestins. La Commission de la presse, émanation de la Délégation permanente du Gouvernement provisoire d'Alger, a attribué aux titres clandestins des bureaux et des imprimeries jusqu'alors occupés par l'ennemi. *Combat* élit domicile au 100, Rue Réaumur. Pour les journaux de la Résistance, il ne s'agit pas seulement de sortir de la clandestinité, mais aussi de proposer une nouvelle presse, opposée aux tenants du vichysme et de la collaboration, et allant à l'encontre des puissances économiques, afin de moraliser l'information. De plus, les différents mouvements de la Résistance espèrent, une fois la guerre terminée, jouer un rôle dans la politique intérieure et ne pas répéter les erreurs des gouvernements de la Troisième République.

Dans l'après-midi du 21 août paraît le premier numéro officiel de *Combat*, lancé par les fenêtres de l'immeuble. 180 000 exemplaires sont diffusés en quelques heures. Le 25 août, les blindés du général Leclerc entrent dans Paris. La Libération provoque une euphorie qui laisse présager des changements radicaux au moment des prises de décision concernant l'avenir de la France. En effet, la fin de l'occupation et des années d'anesthésie provoquent un éveil de la vie politique. Après le rejet des partis de la Troisième République, rendus responsables de la défaite, une aspiration au

changement se fait jour, particulièrement du côté des mouvements de Résistance. Notons que l'importance du Parti communiste (PC) s'accroît à ce moment-là. Mais, à partir de la fin de l'année 1944, les mouvements de la Résistance comprennent que les grands changements ne sont plus de mise. Malgré les espoirs générés par les souffrances de la guerre et les vides politiques au moment de la Libération, la révolution souhaitée après l'insurrection du mois d'août n'aura pas lieu. C'est ce que la rédaction de *Combat* comprend rapidement. Le journal est issu du mouvement résistant du même nom. Créé en 1941, *Combat* se distingue par une volonté de lier résistance et révolution sociale. Au moment de la Libération, une nouvelle épigraphe est choisie par Camus qui devient alors rédacteur en chef : « De la Résistance à la Révolution ». Le quotidien a pour but de favoriser le débat sur une réorganisation en profondeur de la politique et de l'économie françaises.

Les premiers numéros parus pendant la Libération en août 1944 constituent les fondements de la ligne adoptée par le journal, qui désormais paraît chaque jour, et fournissent au public les données nécessaires à ses choix politiques. Pascal Pia, directeur, et Camus, rédacteur en chef, ne cherchent pas à imposer une opinion toute faite et contrôlent de près les dépêches avant de les commenter. Pour l'ensemble de la rédaction, il s'agit en effet de faire une presse libre de sa pensée et de toute attache financière contraignante. Cela signifie également un détachement à l'égard des partis dominants, afin de ne dépendre d'aucun organe économique ou politique. Bien que le journal semble entretenir de bonnes relations avec les communistes durant les mois qui suivent la Libération, de grandes divergences vont les éloigner définitivement. En effet, si *Combat* et le PC sont d'accord sur le principe d'une économie collectiviste, le souhait d'une politique libérale, le refus du réalisme politique, et ce que Camus appellera le « mysticisme de l'histoire » les séparent radicalement.

En tant qu'éditorialiste, Camus assume, jusqu'en janvier 1945, un rôle fondamental au sein du journal en tentant de transmettre une ligne politique. Les éditoriaux écrits durant cette période, comme la plupart des articles, ne portent pas de signature, reste probable des habitudes de la clandestinité. Mais le témoignage de Paul Viallaneix[2] montre que les lecteurs / trices savaient que

---

2. VIALLANEIX, Paul (1985) : « Souvenirs d'un lecteur de Combat », *Albert Camus*, textes réunis par P.-F. Smets, Université de Bruxelles, p. 51-6.

Camus était l'auteur des éditoriaux de cet automne 1944. Ce dernier est profondément intégré dans le mouvement *Combat* bien qu'il l'ait rejoint tardivement, et ses idées politiques et morales épousent les préoccupations du journal. Ces paramètres contribueront à définir la figure de l'intellectuel engagé, solitaire dans sa propre recherche de la vérité, mais solidaire également et porte-parole d'un mouvement.

Un chapitre du recueil *Actuelles* est consacré à la description de cette position politique. Présentant un choix de onze éditoriaux parus dans *Combat* entre septembre 1944 et août 1945, il s'intitule *Morale et Politique* (Camus 1965 : 271-293). Afin de décrire la figure de l'intellectuel et les caractéristiques de son écriture éditoriale, nous avons choisi deux titres tirés de ce chapitre. Le premier, du 4 novembre 1944 et portant le numéro V, commente et fait l'éloge d'un article du *Figaro* écrit par Jean Guéhenno. Le second texte retenu date du 26 décembre 1944 ; il porte le numéro VII et met en cause le message du Pape, lequel vient de se prononcer en faveur de la démocratie.

Éditoriaux d'Albert Camus :

V

(*Combat, 4 novembre 1944*)

(1) Il y a deux jours, Jean Géhenno a publié dans le *Figaro* un bel article qu'on ne saurait laisser passer sans dire la sympathie et le respect qu'il doit inspirer à tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir des hommes. Il y parlait de la pureté : le sujet est difficile.

(2) Il est vrai que Jean Géhenno n'eût sans doute pas pris sur lui d'en parler si dans un autre article, intelligent quoique injuste, un jeune journaliste ne lui avait fait reproche d'une pureté morale dont il craignait qu'elle ne se confondit avec le détachement intellectuel. Jean Géhenno y répond très justement en plaidant pour une pureté maintenue dans l'action. Et, bien entendu, c'est le problème du réalisme qui est posé : il s'agit de savoir si tous les moyens sont bons.

(3) Nous sommes tous d'accord sur les fins, nous différons d'avis sur les moyens. Nous apportons tous, n'en doutons pas, une passion désintéressée au bonheur impossible des hommes. Mais simplement il y a ceux qui, parmi nous, pensent qu'on peut tout employer pour réaliser ce bonheur, et il y a ceux qui ne le pensent pas. Nous sommes de ceux-ci. Nous savons avec quelle rapidité les moyens sont pris pour les fins, nous ne voulons pas de n'importe quelle justice. Cela peut provoquer l'ironie des réalistes et Jean Géhenno vient de l'éprouver. Mais c'est lui qui a raison et notre conviction est que son apparente folie est la seule sagesse souhaitable pour aujourd'hui. Car il s'agit de faire, en effet, le salut de l'homme. Non pas en se plaçant

hors du monde, mais à travers l'histoire elle-même. Il s'agit de servir la dignité de l'homme par des moyens qui restent dignes au milieu d'une histoire qui ne l'est pas. On mesure la difficulté et le paradoxe d'une telle entreprise.
(4) Nous savons, en effet, que le salut des hommes est peut-être impossible, mais nous disons que ce n'est pas une raison pour cesser de le tenter et nous disons surtout qu'il n'est pas permis de le dire impossible avant d'avoir fait une bonne fois ce qu'il fallait pour démontrer qu'il ne l'était pas.
(5) Aujourd'hui, l'occasion nous est donnée. Ce pays est pauvre et nous sommes pauvres avec lui. L'Europe est misérable, sa misère est la nôtre. Sans richesses et sans héritage matériel, nous sommes peut-être entrés dans une liberté où nous pouvons nous livrer à cette folie qui s'appelle la vérité.
(6) Il nous est arrivé ainsi de dire déjà notre conviction qu'une dernière chance nous était donnée. Nous pensons vraiment qu'elle est la dernière. La ruse, la violence, le sacrifice aveugle des hommes, il y a des siècles que ces moyens ont fait leurs preuves. Ces preuves sont amères. Il n'y a plus qu'une chose à tenter, qui est la voie moyenne et simple d'une honnêteté sans illusions, de la sage loyauté, et l'obstination à renforcer seulement la dignité humaine. Nous croyons que l'idéalisme est vain. Mais notre idée, pour finir, est que le jour où des hommes voudront mettre au service du bien le même entêtement et la même énergie inlassable que d'autres mettent au service du mal, ce jour-là les forces du bien pourront triompher – pour un temps très court peut-être, mais pour un temps cependant, et cette conquête sera alors sans mesure.
(7) Pourquoi, nous dira-t-on enfin, revenir sur ce débat ? Il y a tant de questions plus urgentes qui sont d'ordre pratique. Mais nous n'avons jamais reculé à parler de ces questions d'ordre pratique. La preuve est que, lorsque nous en parlons, nous ne contentons pas tout le monde.
(8) Et, par ailleurs, il fallait bien y revenir parce qu'en vérité, il n'est pas de question plus urgente. Oui, pourquoi revenir sur ce débat ? Pour que le jour où, dans un monde rendu à la sagesse réaliste, l'humanité sera retournée à la démence et à la nuit, des hommes comme Géhenno se souviennent qu'ils ne sont pas seuls et pour qu'ils sachent alors que la pureté, quoi qu'on en pense, n'est jamais un désert.

VII

(Combat, 26 décembre 1944)

(1) Le Pape vient d'adresser au monde un message où il prend ouvertement position en faveur de la démocratie. Il faut s'en féliciter. Mais nous croyons aussi que ce message très nuancé demande un commentaire également nuancé. Nous ne sommes pas sûrs que ce commentaire exprimera l'opinion de tous nos camarades de « Combat », parmi ceux qui sont chrétiens. Mais nous sommes sûrs qu'il traduit les sentiments d'une grande partie d'entre eux.
(2) Puisque l'occasion nous en est donnée, nous voudrions dire que notre satisfaction n'est pas pure de tout regret. Il y a des années que nous attendions que la plus grande autorité spirituelle de ce temps voulût bien

condamner en termes clairs les entreprises des dictatures. Je dis en termes clairs. Car cette condamnation peut ressortir de certaines encycliques, à condition de les interpréter. Mais elle y est formulée dans le langage de la tradition qui n'a jamais été clair pour la grande foule des hommes.

(3) Or, c'était la grande foule des hommes qui attendait pendant toutes ces années qu'une voix s'élevât pour dire nettement, comme aujourd'hui, où se trouvait le mal. Notre vœu secret était que cela fût dit au moment même où le mal triomphait et où les forces du bien étaient bâillonnées. Que cela soit dit aujourd'hui où l'esprit de dictature chancelle dans le monde, nous pensons évidemment qu'il faut s'en réjouir. Mais nous ne voulions pas seulement nous réjouir, nous voulions croire et admirer. Nous voulions que l'esprit fît ses preuves avant que la force vînt l'appuyer et lui donner raison.

(4) Ce message qui désavoue Franco, comme nous aurions voulu le voir lancer en 1936, afin que Georges Bernanos n'eût pas à parler ni à maudire. Cette voix qui vient de dicter au monde catholique le parti à prendre, elle était la seule qui pût parler au milieu des tortures et des cris, la seule qui pût nier tranquillement et sans crainte la force aveugle des blindés.

(5) Disons-le clairement, nous aurions voulu que le Pape prît parti, au cœur même de ces années honteuses, et dénonçât ce qui était à dénoncer. Il est dur de penser que l'Église a laissé ce soin à d'autres, plus obscurs, qui n'avaient pas son autorité, et dont certains étaient privés de l'espérance invincible dont elle vit. Car l'Église n'avait pas à s'occuper alors de durer ou de se préserver. Même dans les chaînes, elle n'eût pas cessé d'être. Et elle y aurait trouvé au contraire une force qu'aujourd'hui nous sommes tentés de ne pas lui reconnaître.

(6) Du moins, voici ce message. Et maintenant, les catholiques qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans la lutte commune savent qu'ils ont eu raison et qu'ils étaient dans le bien. Les vertus de la démocratie sont reconnues par le Pape. Mais c'est ici que les nuances interviennent. Car cette démocratie est entendue au sens large. Et le Pape dit qu'elle peut comprendre aussi bien la république que la monarchie. Cette démocratie se défie de la masse, que Pie XII distingue subtilement du peuple. Elle admet aussi les inégalités de la condition sociale, sauf à les tempérer par l'esprit de fraternité.

(7) La démocratie, telle qu'elle est définie dans ce texte, a paradoxalement une nuance radicale-socialiste qui ne laisse pas de nous surprendre. Au reste, le grand mot est prononcé, lorsque le pape dit son désir d'un régime modéré.

(8) Certes nous comprenons ce vœu. Il y a une modération de l'esprit qui doit aider à l'intelligence des choses sociales, et même au bonheur des hommes. Mais tant de nuances et tant de précautions laissent toute licence aussi à la modération la plus haïssable de toutes, qui est celle du cœur. C'est celle, justement, qui admet les conditions inégales et qui souffre la prolongation de l'injustice. Ces conseils de modération sont à double tranchant. Ils risquent aujourd'hui de servir ceux qui veulent tout conserver et qui n'ont pas compris que quelque chose doit être changé. Notre monde n'a pas besoin d'âmes tièdes. il a besoin de cœurs brûlants qui sachent faire à la modération sa juste place. Non, les chrétiens des premiers siècles n'étaient pas des modérés. Et l'Église, aujourd'hui, devrait avoir à tâche de ne pas se laisser confondre avec les forces de conservation.

(9) C'est là du moins ce que nous voulions dire, parce que nous voudrions que tout ce qui a un nom et un honneur en ce monde serve la cause de la liberté et de la justice. Dans cette lutte, nous ne serons jamais trop. C'est la seule raison de nos réserves. Qui sommes-nous, en effet, pour oser critiquer la plus haute autorité spirituelle du siècle ? Rien, justement, que de simples défenseurs de l'esprit, mais qui se sentent une exigence infinie à l'égard de ceux dont la mission est de représenter l'esprit.

Chacun des deux éditoriaux parle de manière détournée de la révolution. Le concept de révolution est très présent jusqu'à la fin de l'année 1944. Quelques mois après la Libération, *Combat* réalisera que cette volonté révolutionnaire ne concernait qu'une minorité et qu'elle ne tenait pas compte de la situation mondiale et de l'évolution des technologies militaires. À cette thématique révolutionnaire s'ajoutent des questions qui découlent d'une remarque que nous retrouvons à plusieurs reprises dans les textes. Celle-ci est clairement formulée dans le texte daté du 7 octobre 1944 (texte II) qui, en expliquant la ligne de conduite adoptée désormais par *Combat*, dit vouloir « introduire le langage de la morale dans l'exercice de la politique » (Camus 1965 : 274). L'auteur exprime donc le souhait de traiter des problèmes politiques au sein du journal, mais avec un langage qui serait celui de la morale. Qu'est-ce que Camus entend par langage moral en opposition avec un langage politique et comment parvient-il à les concilier à l'intérieur d'un texte journalistique ? Le texte complémentaire proposé par Quillot et datant du 1er octobre 1944 lie la volonté révolutionnaire avec la conciliation de la politique et de la morale :

> Nous croyons au contraire que les hommes ne sont pas seuls, et qu'en face d'une condition ennemie, leur solidarité est totale. Est juste et libre tout ce qui sert cette solidarité et renforce cette communion, tout ce qui, par conséquent touche à la sincérité. Voilà pourquoi nous pensons que la révolution politique ne peut se passer d'une révolution morale qui la double et lui donne sa vraie dimension. On comprendra peut-être mieux le ton que nous essayons de donner à ce journal. Il est en même temps celui de l'objectivité, de la libre critique, et celui de l'énergie. (Camus 1965 : 1529, 1er octobre 1944)

Avant d'entreprendre l'analyse des deux textes retenus, il faut dire quelques mots du genre de l'éditorial, dont Antoine Maurice a parlé dans l'article précédent. L'éditorial se distingue des textes dits informatifs, en ayant pour but de formuler la ligne socio-politique d'un journal, d'en être la « vitrine idéologique » (Antoine et

al. 1995 : 114, cité par Dubied & Lits 1997 : 52). Dubied et Lits décrivent les éditoriaux comme des articles d'implication subjective, par opposition aux articles factuels d'explication objective. L'éditorial est un genre qui ne cesse de se modifier. En effet, durant le XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle, l'éditorial marquait l'engagement du journal dans un « double rôle d'opposition polémique et de protestation solennelle » (Dubied & Lits 1997 : 53). Cet engagement se traduisait par la présence d'une argumentation et par la convocation des passions des lecteurs. Les éditoriaux de cette époque se caractérisaient par une forte présence de l'auteur, ainsi qu'un accent polémique et revendicatif. Ceux de Camus appartiennent certainement à cette même veine, comme on va le voir en détail.

Une des caractéristiques généralement reconnue de l'éditorial est la présence d'un auteur. Le cas des éditoriaux de *Combat* est particulier. En effet, lors de leur parution, les textes de Camus ne sont pas signés, mais la plupart des lecteurs / trices connaissent l'auteur pour son œuvre d'écrivain. Nous sommes donc en présence d'une position auctoriale en retrait par l'absence de signature, mais qui jouit sans aucun doute d'une autorité intellectuelle importante. L'anonymat délibéré des articles montre une volonté de transmettre un message émanant de l'ensemble de l'équipe de rédaction, qui partage alors les mêmes opinions.

Notons enfin qu'une atténuation de la finalité pragmatique est à signaler dans les éditoriaux contemporains. Ils perdent de leur force, s'affadissent, devenant de simples commentaires sans prise de position tranchée. Dans le cas des éditoriaux de Camus, nous sommes en présence de textes argumentatifs dont la visée pragmatique est très forte. Il s'agit de manifester une opinion, mais aussi de convaincre les lecteurs / trices de la nécessité d'une révolution et d'inciter à l'action.

Au cours de ce travail, nous tenterons de répondre à deux questions. D'une part, comment l'auteur parvient-il à concilier à l'intérieur de ses éditoriaux, une écriture politique et morale, sachant que la première doit transmettre des opinions et convaincre le lectorat de leur bien-fondé, tandis que la seconde énonce des vérités ? D'autre part, quelle image discursive l'éditorialiste donne-t-il de lui à l'intérieur de ses textes et à qui s'adresse-t-il ?

1.2. Une approche rhétorique des éditoriaux

Afin de mener à bien l'observation de la structure globale des éditoriaux et l'analyse de leur construction argumentative, nous

utiliserons la rhétorique antique et la linguistique pragmatique qui permettent l'une et l'autre d'étudier des discours argumentatifs. Aristote définit la rhétorique comme « la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader » (1998 : 22, 1355b). Il divise les discours propres à la persuasion en trois « genres oratoires », qu'il décrit dans leur visée communicationnelle : délibératif, judiciaire et épidictique. Il distingue trois éléments constitutifs de tout discours : « celui qui parle, le sujet sur lequel il parle, celui à qui il parle ; c'est à ce dernier, [...] l'auditeur, que se rapporte la fin » (1998 : 30, 1358b). Considérant trois sortes d'auditeurs, Aristote les distingue par leur fonction : le « membre de l'assemblée » chargé de se « prononcer sur l'avenir », correspond au *genre délibératif*; le « juge », devant se prononcer sur le passé, donne son nom au *genre judiciaire*; enfin le « spectateur », qui se « prononce sur le talent de l'orateur », donne le *genre épidictique* (1998 : 30, 1358b). Le genre délibératif est par excellence le genre de l'argumentation qui, « tournée vers l'avenir, [...] se propose de provoquer une action ou d'y préparer, en agissant par des moyens discursifs sur l'esprit des auditeurs » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 62). Dans le genre délibératif, « tantôt l'on conseille, tantôt l'on déconseille »; dans « une action judiciaire, il y a d'un côté l'accusation, de l'autre la défense »; et « dans le genre épidictique, c'est tantôt l'éloge, tantôt le blâme » (1998 : 30-31, 1358b). Les deux premiers genres, portant sur des matières controversées, sont pleinement argumentatifs. Le judiciaire argumente pour la sévérité ou la clémence à propos d'une action située dans le passé, tandis que le délibératif provoque la peur ou l'espérance à propos d'une action située dans l'avenir. C'est le genre du discours de propagande politique qui cherche à convaincre l'auditoire d'adopter, pour tels résultats, un certain comportement électoral.

Il en va autrement avec le genre épidictique qui ne porte pas sur une matière à délibérer. Ce dernier cherche, en décrivant un état de fait, à provoquer la joie, et par conséquent l'adhésion, ou la haine et le rejet. L'éloge funèbre en est l'exemple canonique. On s'est souvent demandé en quoi ce troisième genre se rapprochait des autres et quelle pouvait être sa dimension argumentative, sachant qu'il se contentait de louer ou blâmer sans avoir recours à des preuves. Perelman, dans *L'Empire rhétorique*, explique que le genre épidictique, différemment constitué, n'en reste pas moins propre à persuader un auditoire et qu'il relaie les

genres visant à l'action : « le genre épidictique est central, car son rôle est d'intensifier l'adhésion à des valeurs, sans lesquelles les discours visant à l'action ne pourraient trouver de levier pour émouvoir et mouvoir leurs auditeurs » (Perelman 1977 : 33). Le genre de la louange et du blâme sert de support aux genres de l'action en convoquant des valeurs qui ont pour but de réunir l'auditoire.

Si Aristote présente les trois genres séparément, ces derniers peuvent cependant se mélanger dans un même discours. Un texte est en effet « rarement monotypique » (Adam, 1999 : 37). Une structure hétérogène est même très fréquente et permet une plus grande efficacité oratoire.

Dans sa définition de la rhétorique, Aristote présente les différentes preuves « administrées par le moyen du discours : les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes, dans les dispositions où l'on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, parce qu'il démontre ou paraît démontrer » (Aristote 1998 : 22, 1356a). Cette description correspond à la première phase de la construction rhétorique du discours : l'*inventio*. En effet, l'invention du discours se divise en trois pôles qui sont l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. L'*ethos* correspond au comportement moral de l'orateur, à ses mœurs et à son éthique. Le destinataire est particulièrement attentif à la façon dont l'énonciateur se présente, à l'image discursive qu'il donne de lui-même. À l'intérieur de l'*ethos*, Aristote sépare ce qu'Adam appelle « l'ethos discursif », celui qui est produit par le discours, et l'« image préalable » (Adam 1999 : 110) de l'orateur. Le second pôle de l'*inventio* est le *pathos* qui correspond à la disposition de l'auditoire, à son état passionnel. Convoquer le *pathos* de l'auditoire signifie chercher à l'émouvoir. Le *logos*, troisième pôle, « valeur démonstrative du discours » (Adam 1999 : 109), est constitué des arguments. Cette conception de l'organisation du discours montre, une fois encore, qu'il s'agit d'un tout formé de parties interdépendantes. L'efficacité des arguments dépend de l'*ethos* de l'orateur et du *pathos* de l'auditeur. De plus, il ne suffit pas pour l'orateur de maîtriser ses preuves, il doit impérativement connaître l'auditoire auquel il s'adresse. Cibler son discours et connaître ses destinataires est indispensable. L'orateur qui se trompe de cible n'a aucune chance de convaincre.

2. *Genres et structure compositionnelle des deux éditoriaux*

2.1. *L'éditorial du 4 novembre 1944 : du délibératif à l'épidictique*

La dominante générique de nos deux textes est délibérative. Le genre délibératif est le genre habituel des discours politiques. Il met en opposition les avantages et les dommages qui découleront de tel ou tel acte et, comme son nom l'indique, ouvre à l'auditoire un espace de délibération. Le genre délibératif, en temps que genre du discours politique, possède en effet la particularité d'inciter son auditoire non seulement à adhérer aux thèses proposées, mais également à agir. Enfin, ce genre possède une temporalité de base : « pour le conseiller, l'avenir » (Aristote 1998 : 31, 1358b).

Cet éditorial, majoritairement délibératif, parvient à introduire une ligne de conduite et une méthode politique en enchâssant dans le délibératif un moment épidictique. En effet, prenant comme point de départ un article paru dans le *Figaro*, l'auteur tente d'expliquer en quoi la politique poursuivie par *Combat* se distingue de celle des communistes. Ces derniers, bien que leur nom n'apparaisse à aucun moment, sont les destinataires privilégiés du texte. L'auteur les appelle « réalistes » (ligne 23[3]).

Les deux premiers paragraphes correspondent à l'exorde, puis une narration expose le sujet. Il s'agit pour l'auteur, dans le cas présent, de commenter l'article de Guéhenno et de décrire ce que signifie « une pureté maintenue dans l'action » (l. 12). C'est dans le troisième paragraphe que débute la partie argumentative. En effet, l'énonciateur conseille son auditoire sur une méthode d'action politique qu'il situe lui-même dans le futur en parlant d'une « pareille entreprise » (l. 32). Il énonce, à la fin du §2, la question à laquelle il va tenter de répondre : « Il s'agit de savoir si tous les moyens sont bons » (l. 13-14).

La dimension argumentative du §3 se révèle par la présence du connecteur MAIS tantôt argumentatif, tantôt réfutatif ou concessif. Les lignes 21 à 27 convoquent tout d'abord la peur, avec l'idée de « n'importe quelle justice » (l. 23), puis l'espérance avec « le salut de l'homme » (l. 27). Le §4 poursuit la thématique du salut de l'homme et des avantages de « l'entreprise », tout en se tournant vers l'espoir d'y parvenir.

---

3. Ceci est plus évident à la lecture des textes II et III de *Morale et politique*.

Puis, le délibératif est renforcé par l'emploi de l'épidictique du §5 à la ligne 53 du §6, qui énonce la thèse. Des arguments sont contenus dans les §§3 et 4, puis l'argumentation est abandonnée au profit de la convocation de valeurs au §5. Ne contenant pas de connecteurs argumentatifs, ce paragraphe introduit en revanche des valeurs concrètes et abstraites. En effet, en suivant Perelman, nous pouvons distinguer les « valeurs abstraites, telles que la beauté ou la justice, et [les] valeurs concrètes, telles que la France ou l'Église » (Perelman 1997 : 41). Les valeurs abstraites peuvent appartenir à ce que Perelman appelle les « valeurs universelles, admises par tous » faisant « l'objet d'un accord universel dans la mesure où elles restent indéterminées » (Perelman 1997 : 40). Les valeurs concrètes convoquées dans le texte sont la France (l. 39), introduite par le lexème « pays », et « l'Europe » (l. 40). Leur force est augmentée par l'introduction du pronom NOUS (NÔTRE) qui rassemble l'énonciateur et son auditoire derrière ces valeurs communes :

Ce PAYS est pauvre	/ et NOUS sommes pauvres avec lui.
L'EUROPE est misérable	/ et sa misère est la NÔTRE (l. 39-41).

La structure rythmique de cette période carrée, avec ses répétitions, introduit un *pathos*. L'emploi du NOUS réunit éditorialiste et lecteurs / trices dans un même but. Les valeurs abstraites convoquées sont la « liberté » (l. 43) qui doit conduire à la recherche de la « vérité » (l. 44). Celles-ci, partagées par l'ensemble de l'auditoire, ne nécessitent pas d'argumentation pour convaincre de leur justesse :

> Sans richesses et sans héritage matériel, nous sommes peut-être entrés dans une LIBERTÉ où nous pouvons nous livrer à cette folie qui s'appelle la VÉRITÉ

Ce §5 permet également d'introduire le moyen recommandé par l'énonciateur pour atteindre le but absolu de la politique formulé au début du texte : « Nous apportons tous, n'en doutons pas, une passion désintéressée au bonheur impossible des hommes » (l. 16-18).

Cette méthode se distingue d'une part de celles des communistes, et d'autre part, elle doit séduire l'auditoire au point qu'il l'adopte. Le §6 reprend ainsi le constat de pauvreté énoncé dans le §5 et l'utilise pour introduire et légitimer la méthode qu'il définit comme « la voie moyenne et simple d'une honnêteté sans illu-

sion, de la sage loyauté, et l'obstination à renforcer seulement la dignité humaine » (l. 50-52). La fin du paragraphe ainsi que le §7 marquent un retour à l'argumentation qui se poursuit jusque dans le dernier paragraphe. En effet, les §7 et §8 sont liés dans la même démarche argumentative, qui a pour but de justifier l'attitude discursive de l'orateur. Utilisant la modalité interrogative sur laquelle nous reviendrons, l'énonciateur énonce une question introduite par POURQUOI qui débute le §7. Cette question est double, formulée en deux temps : Pourquoi (a) ALORS QUE (b): « (a) POURQUOI, nous dira-t-on enfin, revenir sur ce débat ? (b) Il y a tant de questions plus urgentes qui sont d'ordre pratique » (l. 60-62).

L'énoncé (b) est repris à la fin du §7 avec l'introduction d'un MAIS phatique qui marque un changement de point de vue dans l'interaction. Ce changement est étayé par une proposition introduite par LA PREUVE EST QUE : « MAIS nous n'avons jamais reculé à parler de ces questions d'ordre pratique. LA PREUVE EST QUE, lorsque nous en parlons nous ne contentons pas tout le monde » (l. 63-64).

L'énoncé (a) trouve sa réponse au §8 ; tout d'abord avec une proposition explicative introduite par PARCE QUE, puis, après une répétition de la question initiale, par ce que nous appellerons la péroraison, introduite par POUR QUE :

> Et, par ailleurs, il fallait bien y revenir PARCE QU'en vérité, il n'y a pas de question plus urgente. Oui, pourquoi revenir sur ce débat ? POUR QUE le jour où, dans un monde rendu à la sagesse réaliste, l'humanité sera retournée à la démence et à la nuit, des hommes comme Guéhenno se souviennent qu'ils ne sont pas seuls et que POUR QU'ils sachent alors que la pureté, quoi qu'on en pense, n'est jamais un désert (l. 65-72).

Cette dernière longue unité phrastique possède en effet les caractéristiques d'une péroraison. Elle opère une récapitulation en rappelant le nom du journaliste, Jean Guéhenno qui a suscité l'éditorial, ainsi que le sujet de son article qui est la pureté. La mention de la « sagesse réaliste » reprend le syntagme nominal « les réalistes » de la l. 23 qui désignent les destinataires implicites du texte, c'est-à-dire les communistes. Puis les passions de l'auditoire sont convoquées par l'emploi de lexèmes connotés négativement (la « démence » et la « nuit »), et par l'utilisation d'une métaphore qui termine le texte et dont le lyrisme a pour but d'émouvoir : « la pureté [...] n'est jamais un désert » (l. 71-72).

La péroraison permet de rappeler au / à la lecteur / trice le point de départ du texte et donne à ce dernier une forme cyclique.

Aux deux tiers de l'argumentation environ, on a vu que l'énonciateur rompt l'homogénéité générique en introduisant un passage épidictique contenant des valeurs universelles. Par ce procédé, il brise pour un temps le contrat délibératif, qui consiste à livrer à l'auditoire une opinion ou un conseil, et à argumenter en faveur du bonheur de ce dernier, mais en conservant un espace de délibération. Nous avons vu, avec Perelman, que le but du genre de l'éloge et du blâme était d'« intensifier l'adhésion à des valeurs, sans lesquelles les discours visant à l'action ne pourraient trouver de levier pour émouvoir et mouvoir les auditeurs » (Perelman 1997 : 33). Effectivement, la force persuasive des textes de *Combat*, convoquant largement le *pathos*, est en quelque sorte intensifiée par le glissement dans l'épidictique. Camus poursuit un second but par ce procédé. Dans une série d'articles réunis dans *Actuelles* sous le titre « le journalisme critique », il critique le journalisme français d'avant-guerre, dont la morale était avilie par l'appétit de l'argent. Il souhaite restaurer une morale de l'écriture journalistique et « élever ce pays en élevant son langage » (1965 : 263). Il est à la recherche d'une presse « au langage respectable » (1965 : 264), dans laquelle le journaliste apporte à son public un « commentaire politique et moral de l'actualité » (1965 : 266). Ces textes montrent l'importance qu'accorde l'écrivain au langage. Une lecture des textes du chapitre *Morale et Politique* révèle que cette problématique se retrouve à plusieurs reprises dans les discours d'un Camus qui souhaite « introduire le langage de la morale dans l'exercice de la politique » (texte II, 69-70). Assurément, l'une des caractéristiques de l'écriture éditoriale camusienne est la présence d'un langage moral dans des textes politiques. Cette écriture morale explique la fonction de l'introduction de l'épidictique dans le discours délibératif. Par l'évocation de valeurs absolues, l'auteur met en avant une éthique sans laquelle l'exercice de la politique risque de dériver vers l'injustice. Cette dernière est reprochée aux communistes, accusés d'utiliser tous les moyens pour atteindre leurs fins.

2.2. L'éditorial du 26 décembre 1944 : accusation et argumentation, du judiciaire au délibératif

Le second texte retenu manifeste une autre forme d'hétérogénéité générique : le délibératif suit le judiciaire. Dans cet éditorial, l'auteur saisit l'occasion d'un message du Pape en faveur de la

démocratie pour mettre en accusation l'attitude antérieure de l'Église. Dans un deuxième temps, il argumente en nuançant la conception papale de la démocratie. Nous reconnaissons la présence du genre judiciaire — dont la macro-action langagière est l'accusation —, dans le §2 :

> PUISQUE l'occasion nous en est donnée, nous voudrions dire que notre satisfaction n'est pas pure de tout regret. Il y a des années que nous attendions que la plus grande autorité spirituelle de ce temps voulût bien condamner en termes clairs les entreprises des dictatures. Je dis en termes clairs. (l. 9-14).

Cette accusation est introduite par PUISQUE, qui justifie la prise de parole de l'énonciateur. Ce connecteur « permet à l'énonciateur de justifier son dire en s'appuyant sur une instance différente de lui [...] La responsabilité du point de vue soutenu dans la proposition qui suit PUISQUE est attribuée à un asserteur distinct » (Maingueneau 1999 : 145). En utilisant PUISQUE, l'énonciateur sous-entend que son énonciation est justifiée par les circonstances historiques et par le genre de l'éditorial lui-même.

L'accusation se poursuit au §5 :

> Disons-le clairement, nous aurions voulu que le Pape prît parti au cœur même de ces années honteuses, et dénonçât ce qui était à dénoncer. Il est dur de penser que l'Église a laissé ce soin à d'autres, plus obscurs, qui n'avaient pas son autorité. (l. 36-40)

L'auteur appuie son accusation, formulée comme un regret, sur des événements passés :

> Ce message qui désavoue Franco, comme nous aurions voulu le voir lancé en 1936, afin que Georges Bernanos n'eût pas à parler ni à maudire. (l. 29-31)

Les §4 et §5, à l'aide d'exemples précis, augmentent la force de l'accusation. Remarquons enfin l'usage du passé propre au genre judiciaire, ainsi que le début du §5 dont la tournure orale (« disons-le clairement... », l. 36), ressemble au plaidoyer d'un avocat. Nous allons revenir plus loin sur cette présence de l'instance auctoriale dans son discours.

La deuxième partie du texte discute le contenu du message du Pape puis introduit de manière détournée la révolution. La transition entre accusation et argumentation se fait avec le §6, majoritairement écrit au présent et saturé de connecteurs argumentatifs :

> Les vertus de la démocratie sont reconnues par le Pape. MAIS c'est ici que les nuances interviennent. CAR cette démocratie est entendue au sens large. ET le Pape dit qu'elle peut comprendre aussi bien la république que la monarchie. (l. 49-53)

Cette argumentation qui critique la modération du Pape et introduit la dimension révolutionnaire, se poursuit au §8 :

> Ces conseils de modération sont à double tranchant. Ils risquent aujourd'hui de servir ceux qui veulent tout conserver et qui n'ont pas compris que quelque chose doit être changé (l.68-72).

Le changement escompté est politique et social, résultat de la révolution espérée. Cette thématique révolutionnaire, particulièrement importante dans la démarche éditoriale de l'auteur, est sous-jacente à l'emploi de mots comme « modération », « ceux qui veulent tout conserver ».

Comme il employait l'épidictique pour augmenter la force persuasive du précédent éditorial, Camus utilise ici l'accusation de l'Église pour présenter une ligne politique du journal, dirigée vers l'action et le changement :

> Nous voudrions que tout ce qui a un nom et un honneur serve la cause de la liberté et de la justice. Dans cette lutte nous ne serons jamais trop. (l. 79-80)

Ce texte combine un discours d'accusation avec un discours didactique visant à persuader l'auditoire de l'importance d'une rigueur morale dans l'exercice de la politique. La présence de séquences argumentatives élaborées font de l'argumentation (pôle du *logos*) l'essentiel du texte, tandis que le *pathos* n'est sollicité qu'au dernier paragraphe.

Si l'auteur utilise une stratégie rhétorique différente, les deux textes vont dans le même sens. La récurrence de valeurs comme la justice, la liberté et la vérité met en avant une révolution morale, marquée par la confiance en l'homme et en son progrès. En humaniste, Camus préfère une « révolution relative » (Camus 1965 : 1527), soucieuse du bonheur immédiat des hommes, plutôt qu'une révolution absolue, attachée à une doctrine.

3. Qui parle à qui ?

La première question à laquelle nous souhaitons répondre est la suivante : quelle image l'énonciateur donne-t-il de lui-même, comment se désigne-t-il dans son propre discours ? Nous avons vu que l'ethos ou image discursive de l'orateur est constitué, d'une part, par l'image préalable de la personne, et, d'autre part, par

l'image ponctuelle qui ressort de son discours. La seconde question qui se pose concerne les destinataires des éditoriaux. L'analyse des indices de personnes permettra de mieux comprendre pourquoi nous pouvons affirmer que les communistes sont les destinataires privilégiés de Camus.

3.1. Image discursive de l'énonciateur

Dans les éditoriaux de *Combat*, l'indice de personne dominant est le NOUS. D'après Jenny Simonin, le fait d'employer NOUS à la place de JE « entraîne un certain flou au niveau des valeurs référentielles que l'on peut reconstruire : s'agit-il de l'énonciateur, d'un énonciateur pluriel, d'un inclusif, d'un exclusif (l'énonciateur plus d'autres mais pas les interlocuteurs)? » (1984: 148). NOUS peut, en effet, avoir plusieurs valeurs référentielles qui donnent différentes images de l'énonciateur. Comme le dit Benveniste « NOUS n'est pas un JE quantifié ou multiplié, c'est un JE dilaté au-delà de la personne stricte » (cité par Simonin 1984: 141).

À l'intérieur de nos textes, nous avons identifié trois NOUS ayant des valeurs distinctes. Le premier a pour valeur référentielle le JE de l'énonciateur étendu à l'ensemble de la rédaction. Ce NOUS, caractéristique de l'éditorial, a été largement décrit :

> NOUS du signataire : il s'agit [...] du JE amplifié de l'éditorial, valeur évidente lorsqu'elle est repérée chronologiquement ou spatialement. [...] Ce NOUS met en scène un locuteur plus diffus que le seul signataire. Il désigne le groupe rédactionnel assumant la responsabilité de l'énoncé. [...] Le signataire écrit en tant que courant politique qui se constitue et s'affirme dans une parole. (Fiala 1986 : 27)

Le remplacement du JE par un NOUS rédactionnel est l'indice d'une volonté de mise en retrait de l'individualité de l'auteur, que confirme l'absence de signature. Ainsi Camus masque son *ethos* préalable d'écrivain, couronné de succès avec la parution, en 1944, de *L'Étranger*.

Le NOUS rédactionnel peut être séparé en NOUS rédactionnel exclusif et NOUS rédactionnel inclusif. Le NOUS rédactionnel exclusif a pour valeurs référentielles : JE + la rédaction. Ce NOUS, le plus présent se trouve essentiellement au début et à la fin des énoncés, c'est-à-dire dans l'exorde et dans la péroraison.

> NOUS savons, en effet, que le salut des hommes est peut-être impossible, mais NOUS disons que ce n'est pas une raison pour cesser de le tenter et NOUS disons surtout qu'il n'est pas per-

> mis de le dire impossible avant d'avoir fait une bonne fois ce qu'il fallait pour démontrer qu'il ne l'était pas. (V, l.33-38)
> Pourquoi, NOUS dira-t-on, revenir sur ce débat ? Il y a tant de questions plus urgentes qui sont d'ordre pratique. Mais NOUS n'avons jamais reculé à parler de ces questions d'ordre pratique. (V, l.60-63)
> Puisque l'occasion NOUS en est donnée, NOUS voudrions dire que NOTRE satisfaction n'est pas pure de tout regret. (VII, l.9-10)
> C'est là du moins ce que NOUS voulions dire, parce que NOUS voudrions que tout ce qui a un nom et un honneur en ce monde serve la cause de la liberté et de la justice. (VII, l.78-81)

Le NOUS rédactionnel inclusif est un NOUS amplifié aux destinataires du discours :

> Dans cette lutte NOUS ne serons jamais trop. (VII, l.81)
> NOUS sommes TOUS d'accord sur les fins, NOUS différons d'avis sur les moyens. (V, l.15)

Ce NOUS inclusif n'a pas de limite référentielle claire et peut, comme c'est le cas dans le dernier exemple, avec le renchérissement dû à l'emploi du pronom TOUS, englober l'ensemble des lecteurs / trices. Cela produit un effet de « désubjectivisation » (Lee 1999 : 113) de l'énonciation qui n'est plus le seul fait de l'auteur, mais devient une expérience partagée par l'ensemble de l'auditoire. Ceci a pour conséquence un effet de solidarité et d'égalité entre celui qui parle et ceux auxquels il s'adresse.

NOUS inclusif est plus rare que NOUS exclusif. Nous n'en trouvons qu'une seule occurrence dans le texte VII (pour 22 NOUS exclusif) et 4 occurrences du NOUS inclusif contre 14 NOUS exclusif dans le texte V.

Enfin nous trouvons également un NOUS « super-inclusif » ou « universalisant » (Fiala 1986 : 29). Il s'agit d'un NOUS élargi où « l'universel est pris à témoin » (Fiala 1986 : 29) et qui se manifeste le plus souvent dans nos textes en tant que pronom possessif :

> NOTRE PAYS est pauvre et NOUS sommes pauvres avec lui. L'Europe est misérable et sa misère est la NÔTRE. (V, l.4-6)
> NOTRE MONDE n'a pas besoin d'âme tiède. (VII, l.72)

Ce NOUS universalisant concerne l'ensemble des Français et devrait les regrouper derrière les idées énoncées dans les textes.

3.2. Présence du JE

Dans l'ensemble du chapitre, le JE est très faiblement représenté. On le trouve sous la forme d'un syntagme nominal dans le

premier texte du chapitre, puis on le retrouve dans le texte VIII, épisode de la polémique que Camus a engagé avec Mauriac. Le contexte polémique explique la présence du JE. Enfin, le texte VII possède une occurrence du JE :

> Il y a des années que nous attendions que la plus grande autorité spirituelle de ce temps voulût bien condamner en termes clairs les entreprises des dictatures. JE dis bien en termes clairs. (VII, l.11-14)

La phrase, dont JE est le sujet, est métalinguistique. Elle reprend une partie de la phrase précédente afin d'insister sur son contenu et d'annoncer ce qui suit, c'est-à-dire la condamnation en termes sibyllins des dictatures par l'intermédiaire des encycliques. Ce JE est donc directement rattaché au NOUS exclusif qui le précède et dont la référence est un peu différente de celle du texte V par exemple. En effet, toujours soucieux d'honnêteté, Camus, dans le premier paragraphe, précise l'identité du NOUS :

> NOUS ne sommes pas sûrs que ce commentaire exprimera l'opinion de tous NOS camarades de « Combat », parmi ceux qui sont chrétiens. Mais NOUS sommes sûrs qu'il traduit les sentiments d'une grande partie d'entre eux. (VII, l.5-8)

Ce NOUS exclusif n'englobe pas l'ensemble de la rédaction ou du moins pas l'ensemble du mouvement de Résistance. Si l'individualité de l'énonciateur est ainsi mise en avant, c'est que l'auteur prend seul le risque de l'accusation qu'il formule à l'égard de « la plus grande autorité spirituelle de ce temps » (VII, l.10-11).

Notre analyse montre que le NOUS rédactionnel exclusif est largement dominant et se situe en général dans l'exorde et dans la péroraison. L'usage dominant du NOUS exclusif marque — malgré une mise en retrait de l'individualité auctoriale et une volonté de masquer l'image préalable de notoriété dont jouit l'écrivain au profit de l'élaboration d'un *ethos* discursif basé sur l'honnêteté et la sincérité — une implication, un engagement, une subjectivisation des propos. Ceci contraste avec le tendance des éditoriaux de la fin du XXe siècle, caractérisés par une « tendance à la désubjectivisation » (Lee 1999 : 113), qui conduit l'éditorialiste à créer un « MOI fortifié » (id.: 114). En désubjectivisant l'énonciation en surface, l'éditorialiste se rend sujet légitime d'un discours (id.: 114). Nicole Jufer et Thierry Herman constatent pour leur part, en observant des éditoriaux contemporains, « une individualisation de plus en plus nette du genre » (Herman & Jufer 2000 : 8), par l'apparition de plus en plus fréquente de la signature ou même de

la photographie de l'éditorialiste. Mais ils s'accordent avec Lee lorsqu'elle parle d'un phénomème de « désubjectivisation ». Ainsi, l'éditorial met de plus en plus en avant l'individualité du journaliste sans augmenter pour autant la subjectivité des propos. Il semblerait plutôt que l'éditorial devienne un lieu de commentaire où l'opinion publique se trouve représentée. Cela a pour conséquence un affadissement du contenu éditorial qui perd de sa nature engagée et réduit sa volonté persuasive.

Au vu de ces remarques, nous constatons que nos textes se trouvent aux antipodes des éditoriaux contemporains : porteurs d'une grande subjectivité, ils dissimulent l'individualité de l'énonciateur. À un moment de vide politique et de profonds changements, le journal cherche à se positionner sur l'échiquier politique. *Combat*, n'étant affilié à aucun parti, doit donc expliquer à ses lecteurs / trices quelle ligne de conduite il adopte. À la Libération, chaque groupe, si ce n'est chaque individu, a le sentiment d'avoir une opinion et surtout le pouvoir de la faire connaître.

Camus ne parle pas au nom d'un parti politique, mais au nom d'un journal qui se veut indépendant, dégagé de toute pression politique ou financière et qui donne l'image discursive de son engagement politique et moral. L'écriture éditoriale de Camus se caractérise, d'une part, par une volonté de mettre en retrait son statut d'écrivain ou d'artiste, d'autre part, — et c'est un paradoxe — par un engagement fort de l'instance auctoriale qui, malgré son identité plurielle, demeure celle d'un homme lui-même profondément engagé dans « la vie publique de son pays » (Camus 1965 : 251).

3.3. Image discursive de l'auditeur et dialogisme

L'indice de personne chargé de représenter les destinataires est le ON. Si le TU et le VOUS sont totalement absents des textes, c'est que nous ne sommes pas dans une relation de dialogue direct, mais dans une situation de communication différée. L'absence du TU / VOUS ne doit toutefois pas laisser penser que nous sommes en présence d'un discours monologique, comme nous le verrons plus loin.

ON est « morphologiquement indifférencié » et par conséquent son interprétation est « contextuelle ». Cette « indistinction formelle » en fait un « instrument de métamorphose énonciative » (Herschberg-Pierrot 1993 : 27). ON peut référer à toutes les personnes. Cette « indétermination sémantique » (Herschberg-Pierrot

1993 : 34) a pour conséquence une multiplicité d'interprétations. Ainsi, l'énonciateur peut ou non faire partie des valeurs référentielles du ON.

Le texte VII ne comportant aucune occurrence de ON, l'analyse portera uniquement sur le texte V. Nous observons trois formes de ON à l'intérieur du texte V.

Le premier ON correspond à un emploi fréquent. Il s'agit du ON de « l'indétermination maximale, porteur des vérités et des jugements généraux » (Fiala 1986 : 25). Ce ON marque l'évidence et a comme valeur référentielle une sorte de « tout le monde » qui, par conséquent, comprend l'énonciateur dans une masse indéterminée : « ON mesure la difficulté et le paradoxe d'une telle entreprise » (V, 31-32). Cet emploi permet de transformer « le subjectif en normal ; on diminue en quelque sorte la responsabilité du sujet dans le jugement ». Ainsi, « un des effets majeurs sur l'auditoire semble être l'objectivation de l'énoncé » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 218-220).

Le ON suivant contient l'énonciateur dans sa valeur référentielle. Il s'agit en quelque sorte de ON à valeur de NOUS exclusif, qui se rapproche beaucoup du NOUS rédactionnel exclusif que nous avons commenté dans la partie précédente : « Jean Guéhenno a publié, dans le *Figaro* un bel article qu'ON ne saurait laisser passer sans dire la sympathie... » (V, 1-3). Ce ON semble avoir une valeur métadiscursive afin de relayer une forme en NOUS et permet d'alléger le style de la phrase en évitant les répétitions.

Lorsque l'énonciateur n'est pas compris dans le ON, ce dernier marque alors la présence de la parole d'un autre à l'intérieur de l'énonciation. Comme nous allons le voir, cet autre peut avoir plusieurs formes et s'exprimer de différentes manières. Il faut remarquer ici que l'énonciateur énonçant la parole de l'autre en l'introduisant par un ON cherche à se distancier, à se désolidariser de son contenu. Nous verrons qu'un tel emploi du ON permet aussi de péjorer l'énonciation qu'il introduit. Ce ON se mettra alors « en relation contrastive » (Simonin 1984 : 145) avec le NOUS qui désigne l'énonciateur.

Lorsque le ON exprime la parole d'autrui et marque la présence d'une altérité à l'intérieur du propos de l'énonciateur, il montre que le discours argumentatif politique n'est pas monologique. Comme le dit plus largement J. Moeschler : « Un discours argumentatif se place toujours par rapport à un contre-discours ef-

fectif ou virtuel. Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou conclusions» (1985 : 47). Au cours de ses recherches « translinguistiques[4]» portant sur l'énoncé (Todorov 1981 : 8), Bakhtine affirme qu'« il n'est pas [...] d'énoncé sans relation aux autres énoncés. [...] Le terme qu'il emploie, pour désigner cette relation de chaque énoncé aux autres énoncés, est *dialogisme*» (Todorov 1981 : 95). Dans cette perspective, le discours peut être ainsi défini : « Intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi que les discours à venir, dont il pressent et prévient les réactions » (Todorov 1981 : 8). À propos des discours rhétoriques, Bakhtine explique comment l'énonciateur utilise et gère la parole d'autrui :

> Le locuteur cherche à orienter son discours, et jusqu'à l'horizon qui le détermine, par rapport à l'horizon d'autrui, [...]. Très souvent, surtout dans les formes rhétoriques, cette visée de l'auditeur, et le dialogisme intérieur du discours qui lui correspond, cachent simplement l'objet : la persuasion d'un auditeur concret devient le problème en soi, et détourne le discours de tout travail créateur sur l'objet même. (Bakhtine cité par Todorov 1981 : 112)

Cette dernière remarque sur la nature du dialogisme à l'intérieur des textes rhétoriques souligne la spécificité du discours argumentatif qui ne doit jamais s'éloigner de son but de persuasion. Ainsi, la parole d'autrui, dont la présence ne peut être évitée, est mise au service de cette persuasion de l'auditoire. De plus, sachant qu'un discours politique répond toujours, de manière détournée ou non, à une thèse adverse, cette dernière apparaît dans le texte. L'observation des ON permet de mettre en évidence sa présence dans le discours. Fiala, identifiant lui aussi le ON à la parole de l'adversaire, insiste à plusieurs reprises sur le fait que « l'autre dans les éditoriaux est d'abord un adversaire » (Fiala 1986 : 25).

Dans notre texte, nous avons identifié deux ON manifestant la parole d'autrui. Le premier conserve un référent indéterminé que nous pourrions nommer « des gens ». Le second, porteur de la parole d'autrui, nous intéresse particulièrement car il permet à

---

4. « En première approche, l'objet de la linguistique est constitué par la *langue* et ses subdivisions [...], alors que la translinguistique correspond au *discours*, lequel est représenté à son tour par les *énoncés* individuels ».

l'énonciateur d'introduire les thèses de l'adversaire à l'intérieur de son propre discours. Pour cette raison nous le nommons ON de l'adversaire. Ce ON est décrit par Fiala comme le « mauvais autre »:

> Péjorant, minorant, dépréciatif, ON désigne allusivement l'autre comme source d'erreur, comme coupable. Il se rapproche, sans s'y confondre, d'un VOUS accusateur, avec pourtant un effet de brouillage de la relation intersubjective dans la mesure où il glisse à une troisième personne tenue à distance : le mépris l'emporte sur la violence de l'affrontement direct NOUS-VOUS. Ce ON entre néanmoins en opposition tranchée avec NOUS. L'adversaire visé, non explicitement désigné est évidemment identifiable dans un contexte plus large. [...] Très souvent ainsi, dans l'éditorial politique, ce ON sert à désigner soit le gouvernement en place, soit les partis adverses. (Fiala 1986 : 26)

Ce ON est présent à plusieurs reprises dans nos textes. À travers deux exemples tirés du texte V, observons comment ce dernier se met en « opposition tranchée avec NOUS » et de quelle manière il peut être péjorant :

> *Nous* sommes *tous* d'accord sur les fins, *nous* différons d'avis sur les moyens. *Nous* apportons *tous*, n'en doutons pas, une passion désintéressée au bonheur impossible des hommes. Mais simplement il y a ceux qui, parmi *nous*, pensent qu'ON peut tout employer pour réaliser ce bonheur, et il y a ceux qui ne le pensent pas. *Nous* sommes de ceux-ci. (V, 15-21)

Les quatre premières occurrences de NOUS ont pour valeur référentielle JE et la rédaction, éventuellement une partie des lecteurs / trices, mais surtout l'adversaire qui va se détacher du NOUS pour se glisser dans le ON. La dernière occurrence du NOUS est par conséquent exclusive, en opposition avec le ON de l'adversaire qui apparaît à la ligne 19. La construction de ce passage, constitué de quatre phrases, est particulièrement intéressante. En effet, que fait l'énonciateur ? Il profite des ambiguïtés référentielles liées aux indices de personnes NOUS et ON, pour mettre en valeur le NOUS auquel il appartient et déprécier le ON dont il s'exclut. Les NOUS inclusifs des lignes 15 à 18 ont une connotation positive d'unification, notamment grâce au pronom quantificateur absolu TOUS. Cette mise au point permet aussi à l'énonciateur de se constituer un *ethos* de sincérité et d'humanisme : « NOUS apportons TOUS, [...], une passion désintéressée au bonheur impossible des hommes » (V, 16-18), dans lequel peut

s'inclure le lecteur sachant que le NOUS représente non un JE « quantifié » mais « amplifié ». La rupture est annoncée par le connecteur MAIS qui marque une séparation entre ceux qui « pensent qu'on peut tout employer pour réaliser ce bonheur, et ceux qui ne le pensent pas » (V, 19-20). L'identité de cet adversaire est contenue dans le CEUX mais aussi dans ce ON. Ces adversaires, que l'auteur nomme plus loin « les réalistes », ce sont les « camarades communistes », qui n'ont pas la même conception que la rédaction de *Combat* quant aux moyens d'obtenir le bonheur.

Dans ce même texte se trouve une seconde occurrence d'un ON de l'adversaire. La phrase en question est organisée sous forme d'interrogation, à laquelle l'énonciateur répond lui-même : « Pourquoi, *nous* dira-t-ON enfin, revenir sur ce débat ? » (V, 60). La démarche tactique de l'énonciateur est ici intéressante. En posant cette question, dont le sujet grammatical est le ON, et dont s'exclut l'énonciateur contenu dans le NOUS, Camus parvient à anticiper une éventuelle interrogation du / de la lecteur / trice, et augmente ainsi ses chances de persuader son auditoire. Mais l'ultime subtilité réside dans l'emploi de la question rhétorique et d'un ON de l'adversaire en opposition avec le NOUS dans la structure grammaticale de la phrase. Un effet de communication directe est ainsi créé et permet surtout à l'énonciateur d'exploiter la parole d'autrui à laquelle il ne peut échapper. Il utilise son adversaire et sa parole pour augmenter la force persuasive de son discours.

L'observation du pronom ON permet de voir comment l'auteur désigne ses lecteurs / trices, mais également de quelle manière ce dernier parvient à se distancier de son énonciation. Le ON montre de quelle manière l'énonciateur peut être inclus dans une masse indistincte (ON de l'indétermination maximale), ou au contraire se distancier de sa propre énonciation lorsqu'il énonce des éléments d'une thèse adverse (ON de l'adversaire), dans un but de « désubjectivisation » de l'énonciation. De plus, l'étude des ON permet d'identifier, à l'intérieur du discours, la présence de la parole d'autrui. Cela signifie que nous sommes en présence de textes énonciativement hétérogènes. Les textes V et VII possèdent des occurrences des trois différents NOUS : NOUS rédactionnel exclusif et inclusif, ainsi que NOUS super-inclusif. Le texte VII ajoute à cela une occurrence de JE.

Pour terminer, quelques remarques s'imposent sur cet étrange indice de personne qu'est l'indéterminé ON : en effet, ce qui ca-

ractérise le ON, c'est sa faculté de « diminuer la solidarité entre l'acte et la personne » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 425). C'est-à-dire qu'il permet à l'énonciateur de mettre une distance entre sa responsabilité au sein de l'énonciation et le contenu de ce qu'il énonce. Cette méthode peut être utilisée dans des buts opposés. Lorsque le ON englobe l'énonciateur dans ses valeurs référentielles, le résultat est une objectivisation de l'action ou du jugement et une implication du destinataire, qui a pour effet une légitimation de la prise de parole par l'énonciateur et une atténuation de la distance entre les interlocuteurs / trices.

4. Pour conclure : « Une pureté maintenue dans l'action »

Comme on l'a vu, il ressort des éditoriaux de Camus une image d'honnêteté intellectuelle et de démarche pragmatique fortement organisée. Tout d'abord, Camus dit vouloir « introduire un langage moral dans l'exercice de la politique » (1965 : 274, texte II, 69-70), et cette volonté est réalisée dans les textes suivants. Puis, il développe un *ethos* oratoire basé sur une transparence, un « parler-vrai », sans chercher à aucun moment à exploiter son *ethos* préalable. La deuxième partie a montré notamment comment l'auteur met en retrait son individualité en évitant l'emploi du JE. Cette distanciation ne signifie pas pour autant que l'instance énonciative soit absente. Au contraire, nous avons observé un engagement très fort dans les propos de l'énonciateur par l'intermédiaire d'un NOUS rédactionnel exclusif que Guérin décrit comme un NOUS qui « exprime les espoirs impatients d'une petite équipe » (1993 : 28). Nous sommes en présence d'un intellectuel engagé dans une lutte politique mais à l'intérieur d'un groupe représentant la Résistance au moment de la Libération et montrant une nette volonté de se dégager des partis dominants. Cet intellectuel engagé est partagé entre l'homme qui participe « à la vie publique de son pays » (Camus 1965 : 251) et l'écrivain lui aussi impliqué dans une lutte « contre les désordres du monde » (Camus 1965 : 404). Ainsi, derrière le journaliste de *Combat*, l'écrivain introduit sa vision du monde, ses idéaux que l'on peut résumer par la recherche d'une éthique, d'une morale dans la politique dont le respect de la justice est la condition première.

La pureté intellectuelle est le maître-mot de la démarche artistique et journalistique de Camus. Si les éditoriaux demeurent des textes dont nous reconnaissons encore aujourd'hui la cohérence de propos et la noblesse de l'engagement humaniste, le traitement

proposé des problèmes politiques met l'actualité à distance. Tandis que d'autres articles de *Combat* parlent du ravitaillement ou de l'alimentation en gaz par exemple, Camus s'éloigne des préoccupations économiques pour se placer au niveau du système de valeurs abstraites qui doit régler chaque action politique.

Une difficulté apparaît alors : comment concilier un langage moral, dégagé des contingences économiques et matérielles, et une volonté révolutionnaire orientée vers l'action ? Tous les éditoriaux, d'une façon ou d'une autre ont, comme visée perlocutoire, l'action révolutionnaire. Or, une connaissance des événements montre que l'insurrection qui précède la Libération de Paris ne débouche pas sur une révolution. La ligne de *Combat* connaît donc un véritable échec politique, qui s'explique par plusieurs raisons. La France est encore en guerre au moment de la Libération de Paris, et se pose le problème du lectorat de *Combat*. Nous avons vu que la réussite d'un texte politique dépend de la connaissance que l'orateur a de son auditoire. À notre avis, le principal problème de la démarche pragmatique de Camus se situe dans une vision erronée de ses destinataires. La critique que Camus fait du communisme, bien qu'il ne perde pas une occasion de la nuancer, arrive trop tôt et a, sans aucun doute, été mal perçue par les lecteurs / trices. L'activité des communistes durant la guerre a grandement redoré leur blason et les milieux intellectuels de gauche encensent la révolution communiste et l'URSS. On peut penser que les destinataires des éditoriaux n'étaient pas prêts à entendre les critiques de Camus. L'analyse des indices de personnes a montré comment le NOUS rédactionnel s'oppose à un ON dont la valeur référentielle est à plusieurs reprises les communistes. Le / la lecteur / trice, s'il / elle est convaincuE par la thèse de l'auteur, doit rejoindre le NOUS rédactionnel dès lors inclusif et, par conséquent, s'opposer au ON (les communistes).

En second lieu, Camus s'adresse en priorité au peuple, à la masse ouvrière : « nous pensons en effet que toute politique qui se sépare de la classe ouvrière est vaine et que la France sera demain ce que sera sa classe ouvrière » (Camus 1965 : 1528). Ce peuple représente pour lui la force de la Résistance, ces « hommes » dont il fait si souvent l'éloge dans les textes, « la grande foule des hommes » (VII, 18). Or, dans la réalité, « peuple » ne signifie pas « Résistance ». Si au moment de la Libération, la majorité de la population s'est jointe au mouvement, les résistantEs représentent une minorité d'individus pas forcément issus du peuple. Dans son

article *Albert Camus et la politique à la Libération*, Jean-Jacques Becker dit que « Camus sacralise [...] un peuple d'ailleurs mal défini dont il admet au fond assez facilement que la Résistance — elle-même expression vague — serait le porte-parole » (Guérin 1986 : 112).

L'argumentation, renforcée notamment par les moments épidictiques, doit toucher les lecteurs / trices appartenant à ce peuple mythique de la Résistance, prêt à passer de la révolte, cette « capacité de dire non » (IV, 45) dans un élan spontané, à la révolution, qui signifie dire oui à la nécessité d'un changement radical. Les événements ont montré que le / la lecteur / trice, lorsqu'il / elle peut se reconnaître dans ces « hommes » de la Résistance, aspire non à un changement mais à une amélioration rapide des conditions de vie. La réussite de *Combat* se situe parmi les intellectuels / tuelles qui ne manquent pas de reconnaître la cohérence des propos de l'écrivain et l'honnêteté de sa démarche politique, ce que Camus lui-même, en parlant de Jean Guéhenno, nomme « une pureté maintenue dans l'action » (V, 12). Mais cette réussite, n'est-ce pas surtout celle de l'écrivain à qui appartiennent également les idéaux de vérité et de liberté, ainsi que la révolte contre l'injustice de la condition humaine ?

Céline CERNY

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAM, Jean-Michel (1990): *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.

- (1996): « L'argumentation dans le dialogue », *Langue française* 112, décembre 1996, Larousse, pp. 31-49.

- (1999): *Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.

AJCHENBAUM, Yves-Marc (1994): *À la vie à la mort, histoire du journal Combat*, Paris, Le Monde-Éditions.

ARISTOTE (1998): *Rhétorique*, traduit par Médéric Dufour et André Wardelle, Paris, Gallimard, coll. Tel.

CAMUS, Albert (1965): *Essais*, introduction par Roger Quillot, édition établie et annotée par Roger Quillot et Louis Faucon, Paris, NRF, La Pléiade, Gallimard.

DUBIED, Annik et LITS, Marc (juin 1997): « L'éditorial, genre journalistique ou position discursive », *Pratiques*, n° 94, Metz, pp. 49-61.

FIALA, Pierre (avril 1986): « Polyphonie et stabilisation de la référence : l'altérité dans le texte politique », Actes du colloque : *Dialogisme et polyphonie*, *Travaux du centre de recherches sémiologiques* n°50, Neuchâtel, 27-28 septembre 1986, pp. 15-46.

GUERIN, Jeanyves (sous la dir. de) (1986): *Camus et la politique*, Actes du Colloque de Nanterre, 5-7 juin 1985, Paris, L'Harmattan.

- (1990): *Camus et le premier Combat (1944-1947)*, La Garenne-Colombe, Éd. de l'espace européen.

- (1993): *Albert Camus : portrait de l'artiste en citoyen*, Paris, François Bourin.

GUERIN, Jeanyves et LEVI-VALENSI, Jacqueline (septembre 1991): « Camus et l'idée de révolution », *Cahiers de Fontenay*, n°

63-4, pp. 221-241.

HERSCHBERG-PIERROT, Anne (1993): *Stylistique de la prose*, Paris, Belin.

HERMAN, Thierry et JUFER, Nicole (2000): « L'éditorial, « vitrine idéologique du journal »? », *Semen*, n°13, Université de Franche-Comté.

LEE, Nam-Seong (1999): *Caractérisation et reconnaissance des genres. Propositions didactiques. Le cas de l'éditorial dans la presse écrite*, Université de Rouen, thèse de doctorat.

LENZINI, José (1995): *Albert Camus*, Toulouse, Les Essentiels Milan.

MAINGUENEAU, Dominique (1999): *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Supérieur.

MOESCHLER, Jacques (1985): *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

PERELMAN, Chaïm (1997): *L'empire rhétorique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, (première édition 1977).

PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA, Lucie (1988): *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles

SIMONIN, Jenny (1984): « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse », in *La langue au raz du texte*, sous la dir. de A. Grésillon et J.-L. Lebrave, Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 133-203.

Revue des Lettres Modernes (1972): *Journalisme et politique*, sous la dir. de B. Fitch : « Combat pour la justice », par A. Abbou, « Variations du discours polémique », par A. Abbou, Paris, Lettres Modernes

TODOROV, Tzvetan (1981): *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.